



PV du CA du 01/02/14
Hôpital Pitié Salpêtrière - Salle Cernéa (9h30-17h)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année 2014

PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
0 478 861 937

PREMIER VICE-PRESIDENT
Dr Christian PAULUS
0 472 345 795

DEUXIÈME VICE-PRESIDENT
Dr François CHEYNET
0 491 385 954

PAST-PRESIDENT
Pr Franck BOUTAULT
0 561 772 397

SECRETARE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
0 247 611 630

SECRETARE GENERAL ADJOINT
Dr Blandine RUHIN
0 686 731 349

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Pierre SABIN
0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
REDACTEUR DE LA REVUE

Dr Lotfi BENSLAMA

Pr Hervé BENATEAU

Dr Pascal DELCAMPE

Pr Joël FERRI

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Benoît PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMF.CO.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

Membres présents

Hervé BENATEAU	Jean Pierre FUSARI
Lotfi BENSLAMA	Christophe MEYER
Patrick Y BLANCHARD	Christian PAULUS
Franck BOUTAULT	Benoit PHILIPPE
Pierre BRETON	Xavier POUYAT
François CHEYNET	Blandine RUHIN (le matin)
Pascal DELCAMPE	

Membres excusés

Cyrille CHOSSEGROS	Pierre SABIN
Joël FERRI	Narcisse ZWETYENGA
Gérard POUIT	

1. Validation du PV du CA du 30/11/13.

Le PV est validé par l'ensemble des membres présents à cette réunion.

2. Mot du secrétaire, (X.Pouyat).

- Compte rendu de la réunion avec l'Académie de Chirurgie du 4 décembre 2013, et missions d'une société savante. La seule société à ne pas être représentée était celle des ORL.

X. Pouyat représentait la SFSCMFCO et en fait la synthèse. L'Académie, par la voie de son président, a décidé d'inviter 2 fois par an l'ensemble des sociétés de chirurgie. L'académie de chirurgie réclame à tous un véritable travail sur l'évaluation démographique de chaque spécialité.

La partie suivante de la réunion a concerné plusieurs interventions sur la chirurgie ambulatoire. L'AFU a présenté un travail remarquable sur leur spécialité tant en matière d'état des lieux que sur les prospectives dans l'avenir. Il s'agit là d'une des missions des sociétés savantes.

B. Ruhin ajoute que leur travail est rigoureux et donne en exemple une recommandation sur la chirurgie ambulatoire qui était remarquable.

La fin de la réunion a été consacrée à la réforme de l'internat et du clinicat actuellement en cours. L'internat serait ramené à 8 semestres avec la création d'internes juniors et seniors, le clinicat serait supprimé et remplacé par des « fellows ».

Concernant la démographie de la spécialité, un recensement général des praticiens devra être fait : interrogation de l'ordre par localité, département.

F. Boutault pense que la méthodologie la plus simple serait une classification par différents modes de spécialités de stomatologistes en prenant les têtes de chapitre.

Ce serait une deuxième liste qui affinerait la première.

- Compte rendu des réunions avec la DGOS et avec le Comité National de pilotage de la chirurgie ambulatoire.

F. Boutault, B. Ruhin, X. Pouyat et PY. Blanchard étaient présents à cette réunion qui était très conviviale. A leur grande surprise, les représentants de la SFSCMFCO se sont aperçus, que, pour le ministère de la santé, l'activité des stomatologistes, chirurgiens maxillo-faciaux et oraux, était essentiellement classifiée médicale et non chirurgicale (chirurgie buccale, extractions etc ...) de même que toutes les méthodes d'investigation sous endoscopie. Le taux de chirurgie ambulatoire en France en 2012 était de 40% et si l'on intègre la stomatologie il est à 44,4%. En conséquence selon la remarque de PY. Blanchard, notre spécialité assure 10% de la chirurgie ambulatoire en France ce qui est très important.

La CNAM et les ministères cherchent à intégrer des actes pour progresser dans cette matière. Il faudrait se pencher sur nos GHM, continue X. Pouyat, car ils ont été très mal classifiés et ceci représente un handicap pour la spécialité. A priori il n'y aura pas de création, mais une réorganisation est faisable et souhaitable. F. Boutault précise que le travail sera considérable. Pour la réorganisation des GHM il faudra préparer le terrain et faire des propositions, profiter de cette ouverture pour intégrer davantage d'actes et avoir un schéma plus clair. C. Paulus indique qu'il n'y aura aucun changement, un GHS reste un GHS ; à Lyon le taux de conversion est soumis à enquête par chaque CPAM.

Une des interventions à l'académie de médecine montrait que le taux de 80% resterait difficile à atteindre voir impossible.

La réunion s'est poursuivie sur ce sujet pendant 1h. Une remarque est faite selon laquelle l'hospitalisation pourrait être développée sur certains actes, si un suivi infirmier correct existait après.

F. Boutault évoque un diplôme d'infirmier spécialisé en stomato, un DU national d'infirmier en chirurgie maxillo-faciale. L. Benslama annonce que le Pr P. Goudot a essayé avec Lyon et Paris, mais cela s'est avéré très compliqué et très coûteux.

La « Journée Infirmières » au cours du congrès annuel pourrait avoir un label ; le nom des participantes serait affiché sur le site, et à l'occasion des congrès futurs, une session pourrait être établie sur la chirurgie maxillo - faciale ambulatoire.

Il faudra prendre contact avec les représentants infirmiers, les syndicats.

Afin d'augmenter le nombre des actes en ambulatoire la CPAM et la DGOS devront mettre en place des réseaux.

PY. Blanchard ajoute le besoin d'identifier les soins infirmiers en post opératoire.

B. Philippe met en garde, il ne faut pas sous estimer l'immense effort de ce travail (aspect financier et juridique de l'ambulatoire) et ne pas travailler seul, mais déléguer certains thèmes aux autorités de tutelle. L. Benslama trouve la proposition bonne. Il y aura à identifier les besoins du patient qui sort le soir.

3. Représentation de la SFSCMFCO auprès de l'IAOMS : proposition de J Ferri en remplacement de L Guyot à valider

La candidature de Joël Ferri a été validée par l'ensemble des membres présents.

4. Point de trésorerie (PY Blanchard) : Coût d' Elsevier Masson - Retour 49^{ème} congrès – Point sur la communication à propos des congrès

PY. Blanchard prend la parole et annonce aux membres présents qu'il y a eu des malversations sur le compte de la société. En effet plusieurs petits prélèvements ont été faits sur le compte de la Société Générale, la banque en a été avisée et fait une enquête, elle pourvoira de même que les assurances.

Les comptes de la société ne sont plus équilibrés du fait du coût du congrès et de la non disponibilité des apports du congrès suivant, le cumul des cotisations ne couvre pas les dépenses courantes (coût de la salariée et dépenses Elsevier Masson).

Le modèle de fonctionnement change et le déséquilibre revient. Il n'y a plus de volant de trésorerie, il faudrait avoir d'autres entrées pour retrouver un équilibre cohérent. Grace aux congrès la société avait un solde positif.

Augmenter le nombre de membres serait une des solutions en tant qu'autres sources de revenus. La société doit être autonome, un budget doit être identifié et chaque réunion scientifique fera l'objet d'un regard sur les comptes. Il est important de prendre conscience de cette nouvelle situation.

La SFSCMFCO a avancé 8000 € pour le congrès 2014. Il semblerait opportun de récupérer cette somme du Centre des Congrès de Lyon, la responsabilité de son organisation étant transférée à la cellule congrès de l'université Claude Bernard. Le trésorier rappelle qu'il est formellement opposé à une signature d'emblée pour les 3 années consécutives. La responsable de l'université Claude Bernard, Solange Perrel sera recontactée ainsi que Sophie Rérole du Centre des Congrès.

5. Journée de Besançon du 5 avril 2014 (Les cancers de la cavité orale : quoi de neuf ?)

C. Meyer informe les membres d'une excellente participation des sociétés commerciales à cette journée. 12 labos se sont inscrits (coopération de 500 à 1500 €) dont Kholer, Mectron, OBL, Pierre Fabre, KLS, Brothier Biolitec, Planméca, Pasteur Mutualité entre autres.

L'annonce de la Journée de Printemps a été faite dans diverses revues médicales et dentaires. La logistique est organisée : location de la salle, assurance, traiteur. Il est prévu que les sessions de la journée entière soient enregistrées par l'université sur un CD.

Le CA est toujours prévu la veille le vendredi de 15h à 20h à l'hôpital (3 bd Alexandre Flemming), également le comité de rédaction d'Elsevier Masson.

H. Bénateau profite de cette discussion pour aborder la **Journée de Printemps de 2015 à Caen**, et choisit avec le CA la date qui est donc précisée : ce sera **le 28 mars 2015**.

6. Journée de la Salpêtrière du 6 avril 2014 (Les corticotomies : la controverse) et relations avec la SMODMF.

X. Pouyat intervient pour déplorer le fait que les relations entre la SFSCMFCO et la SMODMF sont toujours à sens unique sans retour autre que de récrimination. Il serait bon que cet état de fait change.

Le programme de la réunion à la Salpêtrière a été élaboré essentiellement par l'AFDS et l'ODMF indique L. Benslama. La SFSCMFCO a été mise un peu à l'écart.

Les chirurgiens de l'AFCO viendront au 50^{ème} congrès, en revanche il n'y aura rien de commun en 2015 et en 2016 car il n'y aura pas de chirurgie orale sur ces congrès.

Afin de progresser dans cette collaboration il est prévu de participer les uns et les autres au Conseil d'Administration de chacune des 2 sociétés, et de procéder à l'échange systématique des affiches pour la diffusion des congrès.

7. Point DPC, bilan 2013 et année 2014 : programmes à mettre en place.

JP Fusari finalise le DPC concernant la séance sur les bisphosphonates. 82 praticiens avaient validé la séance cognitive, 51 s'étaient inscrits sur le site de l'OGDPC à cette session, et sur les 51 praticiens, 43 ont terminé et se sont acquittés des 3 phases pour valider leur DPC.

C'était une tâche drastique, continue JP Fusari, il lui reste à renvoyer le dossier complet avec liste et attestations aux particuliers, à l'ordre.

Concernant la rémunération, elle n'a pas été encore versée mais est prévue.

Il a été décidé par le Conseil d'Administration de renvoyer les chèques de caution à tous les participants avec un courrier spécial pour ceux qui n'ont pas validé leur DPC, mentionnant le fait exceptionnel de ce remboursement.

8. Congrès annuel Centre des Congrès de Lyon (18, 19 et 20 septembre 2014)

P. Breton annonce que le pré-congrès est prévu pour 50 personnes maximum, la société Allègre en sera le sponsor. Il indique que les séances du jeudi ne commenceront qu'à 9h pour laisser aux congressistes le temps d'arriver.

Les réunions habituelles se tiendront le mercredi (CA et Collège), le cocktail du Président aura lieu le jeudi soir et le repas de gala le vendredi, l'Assemblée Générale sera organisée le vendredi après midi.

Des ateliers seront programmés à l'heure du déjeuner (3 le jeudi, 3 le vendredi et 3 le samedi). Les pauses seront décalées en principe, et le congrès se terminera samedi à 14h.

La manifestation du 50^{ème} congrès occupera le niveau bas avec la salle d'exposition, la salle de restauration et le grand amphithéâtre, et le niveau supérieur avec le petit amphithéâtre et les salles d'ateliers.

Il y aura des communications libres en posters qui seront affichées. Ils pourront être imprimés par la cellule congrès moyennant une contre partie ou comme habituellement apportés par les praticiens.

Des invitations sont prévues : le Pr Warren (3 nuits d'hôtel et le billet A/R des USA qui sera réservé par la cellule congrès), les Professeurs Richter, Maman (voyage et hôtel), les Prs Mansouri et Chekkoury seront invités au congrès et au repas de gala, le membre d'honneur proposé cette année sera Maurice Freidel.

Pour rassurer le trésorier, le président confirme que tous les comptes du congrès 2014 sont validés par lui même, les entrées comme les sorties. Il reçoit toutes les écritures des comptes au fur et à mesure par la cellule congrès.

9. Point sur le site internet

Le site est encore une fois décrié, manque de couleurs, manque de réactivité, manque de tout !!! Un webmaster manque cruellement ! Les informaticiens sont relativement disponibles pour tout ce qu'on leur demande de faire mais ils souhaiteraient avoir des correspondants actifs et réactifs.

Les fiches chirurgicales sont restées en l'état (fiches de Laurent Guyot de 2008), il est suggéré de mettre les photos des past présidents.

Les statistiques des accès au site montre que les mois d'août et septembre sont les plus visités (programme du congrès annuel et inscriptions) et que les revues étrangères intéressent un certain nombre de praticiens : il y a eu 40 clics sur les revues sciences direct le 23 janvier 2014 alors que leur accès est réservé aux cotisants à jour et que l'année démarrait tout juste. A suivre..

B. Philippe, L. Benslama, souhaiteraient travailler avec d'autres informaticiens pour la modernisation du site, F. Boutault aimerait avoir les textes directement, certains vont donc proposer des devis de leur informaticien. Maryse Curot précise qu'il faut néanmoins prendre en compte la plate forme administrative qui est la partie la plus compliquée du site actuel.

Une cellule « communication » est créée comprenant PY. Blanchard, B. Philippe, F. Cheynet, P. Breton. F Boutault et Maryse Curot.

Une réunion téléphonique sera organisée prochainement.

10. Validation de la Commission Juridique

La Commission juridique est validée. Elle est composée de **X. Pouyat, H. Bénateau, M. Durand, L. Guyot, P. Jammet et D. Goga.**

La commission travaillera par mail, les premières tâches seront l'élaboration de la fiche de consentement éclairé et des fiches préopératoires (toutes les deux très demandées).

11. Choix des différentes villes retenues pour les congrès 2017, 2018 et 2019.

La décision devra être prise au dernier CA de l'année, le 6 décembre 2014. Auparavant il faudra envoyer à toutes les villes pressenties un cahier des charges qui sera le même pour tout le monde.

(Marseille, Toulouse, Tours, Nantes, Avignon, Dijon, Montpellier, La Rochelle, Biarritz et Lille).

12. Démarrage de l'audit pour le poste de secrétaire

La fiche du poste actuel a été envoyée à tous les membres du CA, ce qui devrait servir à déterminer le poste futur (un temps complet ou 2 temps partiels)

La question de s'adresser à une société pour un audit ou non, a divisé les membres, en effet pourquoi payer une société ?

13. Questions diverses

- Nouveaux membres : les 4 nouveaux membres sont validés ainsi que la demande de retraite du Dr Derbin.

NOM	PRENOM	exercice	PARRAINS	VILLE
JULIEN SAINT AMAND	Marc	interne	Pr BRETON - Pr BOULETREAU	PIERRE BENITE
MAUPRIVEZ	Cédric	PH	Pr MENINGAUD - Pr GOUDOT	PARIS CEDEX 13
COMITI	Stéphane	libéral	Pr BETTEGA - Pr GLEIZAL	AJACCIO
NEIVA	Cécilia	CCA	Pr TESTELIN- Dr DAKPE	AMIENS
		RETRAITE		
DERBIN	Yves			ORLEANS

- Disparition de certains actes à la nomenclature (voir mail dr J. Dichamp) : ce point sera à reporter au prochain CA
- Nomination d'un 2^{ème} délégué représentant le CA auprès de l' AFCA : **Patrick Blanchard (Blandine Ruhin est déjà trésorière)**
- Nomination de 2 membres (hospitalo-universitaire) représentant la société auprès du CNP :

Franck Boutault et Christian Paulus seront les représentants au CNP de la SFSCMFCO.

Fin de la réunion